

Site inscrit de Besançon - Arbres d'alignement - Programme de remplacement pour les trois ans à venir

Mme l'Adjointe BULTOT, Rapporteur : Depuis 1980, notre service Espaces Verts s'est engagé dans une politique volontariste de gestion de l'arbre urbain qui maintenant, fait référence en France.

Parmi les actions qui donneront à notre ville un patrimoine arboré de qualité aux générations futures, le remplacement des arbres d'alignement du site inscrit nécessité par :

- des travaux importants de restructuration de la voirie publique,
- un état sanitaire et des conditions de vie (sol) qui font que ces arbres n'ont aucun avenir,

est important parce que très spectaculaire.

Pour les trois ans à venir sont envisagées les opérations suivantes :

	Abattages	Replantation
Avenue Cusenier	Mars 1989	A définir
Parking Cusenier	Mars 1989	Hiver 1989/1990
Avenue Gaulard	Mars 1989	Hiver 1989/1990
Avenue Foch/Rue Viotte (dans le cadre du parking SNCF)	Mars 1989	Hiver 1989/1990
Avenue Helvétie	Mars 1990	Hiver 1990/1991
Avenue Denfert Rochereau	Mars 1990	Hiver 1990/1991
Place 1 ^{ère} Armée	Mars 1990	Hiver 1990/1991
Rue Antide Janvier	Mars 1991	Hiver 1991/1992
Avenue Siffert	Mars 1991	Hiver 1991/1992
Place De Lattre de Tassigny	Mars 1991	Hiver 1991/1992

Ces opérations d'abattage et de replantation feront l'objet d'une plaquette d'information du grand public permettant de bien faire comprendre la politique menée.

Le Conseil Municipal est appelé à adopter le programme proposé étant entendu que des propositions d'essences à replanter seront formulées par le service à la commission compétente.

M. ROUSSEAUX : Tout en reconnaissant le travail important que fait le service des Espaces Verts au niveau de la plantation des arbres sur Besançon, nous voudrions quand même simplement déplorer le fait que nous ayons à régulariser après-coup des abattages qui sont déjà effectués. Dans le même ordre d'idée, nous regrettons aussi que la population n'ait pas été informée, avant ces abattages d'arbres, du programme établi et que l'information ne soit envisagée que maintenant. Il aurait été plus judicieux d'informer les gens auparavant et nous avons eu à répondre à bon nombre de questions venant de toutes parts sur le sujet, et peu parmi nous ont pu répondre efficacement à toutes ces questions.

M. NACHIN : Je vais aller dans le même sens que Denis ROUSSEAUX, et je pense qu'il aurait peut-être été bon, par exemple en ce qui concerne le réaménagement du square de la Charlotte, qu'une information soit donnée à la population. C'est vrai qu'au square de la Charlotte, l'abattage des marronniers qui étaient en bordure du Doubs et qui de toute évidence, n'étaient pas en état de dépérissement, a beaucoup étonné les gens qui ont vu le massacre de ce site.

(Protestations).

M. PINARD : Ces arbres étaient des dangers.

M. NACHIN : C'est toi qui as la parole, PINARD ou c'est moi ?

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Monsieur NACHIN a seul la parole, poursuivez !

M. NACHIN : Je pense qu'il faudrait...

(Rires).

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Poursuivez, Monsieur NACHIN.

M. NACHIN : Si on continue ainsi, les arbres en bordure de l'avenue de l'Helvétie, qui sont de gros arbres, de beaux arbres, on peut considérer qu'il faut aussi les abattre parce que c'est un danger pour la circulation... on peut considérer aussi qu'on peut raser Chamars parce que les arbres sont un danger pour le stationnement des voitures.

(Protestations).

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Laissez poursuivre M. NACHIN ! (Protestations). Monsieur NACHIN, avez-vous terminé ?

M. NACHIN : Non, je vais terminer en disant qu'il serait bien que les gens soient informés des projets qui sont faits. Je vous rappelle le cas du square de la Charlotte.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Dire que le square de la Charlotte, c'est un massacre, je crois que c'est, à l'égard de nos services qui font ce travail remarquablement, vraiment inacceptable. Je pense Monsieur NACHIN, que vous êtes largement moins compétent que nos ingénieurs qui se penchent sur ces questions depuis des années, et qui ont donné toutes les preuves de leur qualité, de leur compétence, de leur savoir-faire. Alors je pense que vous êtes très mal placé pour faire ce type d'observations, peut-être même n'avez-vous jamais planté un arbre ! Alors, s'il vous plaît ! C'est vrai qu'une information aurait pu être faite avant, c'est vrai que le Conseil Municipal aurait pu... mais il y a eu une période de vacance du Conseil Municipal, c'est la première réunion acceptez que nous nous excusions d'avoir abattu ces arbres, avant que la sève ne soit totalement montée, c'était préférable aussi pour nous, mais je pense qu'en ce qui concerne la politique d'espaces verts, la politique de l'arbre mise en place par nos services et par les élus qui s'en sont occupée pendant de nombreuses années, je crois qu'elle mérite des compliments plutôt que les critiques du style de ce qu'on vient d'entendre.

Mme BULTOT : M. NACHIN sait très bien que quand on est écologiste, on travaille pour les générations à venir aussi. Les arbres de la Charlotte particulièrement sont des arbres qui ont été abattus pour que dans les cinquante ans qui viennent, les arbres qui repousseront soient de bons arbres. On travaille pour les cinquante ans à venir. Ça c'est indispensable. Pour l'information, c'est certain que nous avons tous déploré... mais on va faire autrement maintenant, on va informer les gens avant, c'est vrai.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Je crois qu'il y a quand même une information ; la presse locale sert quand même à quelque chose, BVV sert également, il y a eu quand même une information qui aurait pu être meilleure mais je crois que nous travaillons avec les organes locaux des médias et il y a quand même une information, elle n'a pas été suffisante, elle aurait dû précéder ces opérations, je le veux bien, mais enfin, le changement d'Adjointe permettra peut-être de faire mieux, n'est-ce pas ?

(Protestations).

M. NACHIN : Je tiens à rectifier ce que tu as dit, à savoir que je n'ai mis en aucune façon en cause les services...

(Protestations).

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Qu'est-ce que c'est qu'un massacre alors ?

M. NACHIN : Je n'ai mis à aucun moment en cause les services des Espaces Verts, dont je reconnais et je loue la compétence. Mais je reprends une expression que j'ai souvent entendu employer par des gens qui n'ont pas compris et qui ne comprennent pas pourquoi on a abattu tous les arbres, tous les gros arbres entourant le square de la Charlotte. C'est tout.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Je pense que maintenant, toutes explications pouvant être données, nous sommes d'accord avec cela.

La discussion est close.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la proposition du Rapporteur.